



## Porter plainte contre avocat ex batonnier et vereux

Par **mod77**, le **18/06/2011** à **23:25**

Bonsoir,

Je pense que je n'aurais pas de réponse à ma question, mais qui ne tente à rien n'a rien, aussi, voila mon problème:

J'ai fais appel à un avocat dans un pb de congé pour reprise.

Je lui ai demandé de défendre ma position à la 1ere audience car je suis au RSA (460 E/mois) et ne pourrais pas supporter financièrement longtemps la situation. Or, dès la 1ere audience j'ai du me défendre seul car il a fait reporter l'audience. Je lui ai fait savoir mon mécontentement et s'il voulait arrêter. A la 3e audience mon avocat ne transmet pas à l'autre partie pas les documents que je lui ai transmis depuis 15 jours, et alors que je lui avais demandé si je devais le faire en même temps que lui. Il faut savoir qu'il m'a demandé tous les documents sur papier (20€) alors que je lui avais donné sur CD. Donc nouveau renvoi. Là, je ne le supporte plus et je lui dis que je comprends pas son attitude compte tenu de ma situation, et que je doute de son efficacité. Et 4h00 avant l'audience il m'annonce qu'il me laisse tombé car j'ai pas confiance en lui.

Mais il encaisse directe le chèque que je lui ai donné et me rend 8 euro pour la plaidoirie qu'il ne fera pas.

En plus, cet avocat est bâtonnier à l'époque. Maintenant, il ne l'ai plus. J'ai réclamé les honoraires payés mais rien a faire.

Le nouveau bâtonnier le soutient aveuglément.

Est-il normal que cet avocat garde la totalité de la somme d'un travail qu'il n'a pas réalisé ? Comment puis-je me défendre SVP?

Par **Claralea**, le **18/06/2011** à **23:40**

Je ne saurai repondre à votre question, mais si vous etiez au RSA, vous aviez droit à l'aide juridictionnelle, alors pourquoi en avoir payé un ?

Par **mod77**, le **19/06/2011** à **18:22**

Bonjour,

Le RSA n'est pas un justificatif suffisant, malheureusement.  
Etant propriétaire et bailleur l'avocat m'a dit que je n'y aurais pas droit.

Mais le pb ce n'est pas de l'avoir payé, mais qu'il m'ait volé.

Par **natural113**, le **01/12/2011 à 14:48**

Bonjour ou en etes vous dans votre démarche avez vous recuperer l'argent qu'il vous doit ??  
Je suis exactement dans le meme cas cela fait plus de 2 ans que cela dure

Par **mod77**, le **01/12/2011 à 21:02**

Bonsoir,

C'est bizarre quand même, je viens ce jour de recevoir une proposition justement. Après, au moins 6 lettres RAR et lettre suivie et la sollicitation du 1er président de la cours et du Bâtonnier de l'ordre. Sans réponse pendant 5 mois après, j'envoie un dernier courrier de relance et je reçois ce courrier aujourd'hui qui m'informe que l'avocat en question baisse ses honoraires de départ et consent à me rembourser 248euro sur les 598euro payés.

Comme j'en ai marre, je vais les prendre et il s'en tire bien celui-là encore, mais je vais quand même aviser les médiats car il n'a même pas fait de déclaration à son assurance RCP comme je l'avais demandé.

1789 aurait du supprimer tous les ordres, vraiment!  
Ils se croient vraiment intouchables ces gens.

Comme dit le président Sarkozy:"...Y a des gens qui sont suffisamment payés pour endosser des responsabilité, alors qu'ils les assument."

Bon courage!

Par **force francais**, le **16/09/2014 à 18:04**

j ai ete voire un avocat car on me demandait de rendre mon permis et je l ai rendu et apres je recois une lettre me disant qu il me restait 2 points l avocat voit meme qu il ne mon jamais rendu de points qu il y avait plein d erreur et qu il doive me rendre mon permis il me demande 420 euros je lui fait un cheque et 3 jours apres il est retire de mon compte mais la apres a chaque fois que j appelle mon avocat il m envoie ballader et dit de ne pas l emmerde que je ne le rappelle plus cela est vraiment la honte que faire y en a mare de se pays pourri

Par **domat**, le **16/09/2014 à 18:11**

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !  
votre message est difficilement compréhensible, quelques signes de ponctuation permettraient de mieux comprendre votre question !

Par **Visiteur**, le **18/09/2014 à 09:47**

hé oui Domat !! comme quoi on peut se pseudonommer Force français et ne pas spécialement en pratiquer correctement la langue ! FF, je ne suis pas certain que d'écrire comme vous le faites aide beaucoup notre pays à se relever... Si vous aimez la France autant qu'on peut le supposer, commencez par en respecter d'abord sa langue ! Merci pour lui.

Par **poym**, le **19/09/2014 à 05:13**

bonjour  
j'ai pris une avocate, qui devait me représenter suite à une consultation (recherche en paternité), elle m'a envoyée un formulaire d'aide juridictionnelle que j'ai rempli et renvoyé, mais je me suis rendu compte qu'elle n'avait rien déposé depuis 4 mois (je précise) habite à 300 km, alors j'ai écrit au bâtonnier, elle me renvoie la demande en précisant qu'il fallait un avis d'imposition 2014 qui doit m'être envoyé le 30/10/2014 pour qu'elle soit acceptée (aide juridictionnelle) et qu'il faudrait que je me trouve un autre avocat et a rayé son nom sur le formulaire; comment dois-je faire renvoyer le même formulaire ou remplir un de nouveau sachant qu'elle m'a fait attendre plus de 5 mois  
merci d'avance

Par **youris**, le **04/02/2017 à 10:07**

bonjour,  
cela ne sert à rien d'écrire quatre fois le même message sous des titres différents à quelques minutes d'intervalles.  
remarque déjà faite pour le même motif en septembre 2016.  
salutations

Par **Tisuisse**, le **04/02/2017 à 10:38**

J'ai supprimé les topics faisant doublon pour ne conserver que la présente discussion. Merci à l'auteur des autres demandes de rester sur cette file.

Par **Tisuisse**, le **17/02/2017** à **05:45**

Bonjour,

Merci klmr d'ouvrir une nouvelle fille de discussion pour votre problème afin de ne pas causer de confusion entre votre demande et celle déjà en cours ici.